

en flattons d'autant plus, qu'ils ne visent uniquement qu'au bien public. Nous chargeons tous les Chefs & Commissaires de chaque Pièce de veiller de leur côté dans leurs districts respectifs à la tranquillité publique. Donné à S. Antoine à la Maison blanche, le 15. Juillet 1755.

Il est visible par cette Pièce, qu'on ne peut plus se promettre de voir régner, en quelque-tems que ce soit, l'union en *Corse*; encore moins la soumission des peuples à la République de *Genes*.

TURIN. Il est beaucoup question à cette Cour & à celle de *Modene* d'une nouvelle négociation avec l'Angleterre & ses alliés, moyennant des subsides considérables en vertu desquels le Roi de Sardaigne & le Duc de Modene entretiendroient certain nombre de troupes prêt à être envoyé dans le seul cas où la tranquillité de l'*Italie* courroit risque d'être interrompue. Mais on ignore si cette négociation est avancée ou non, d'autant plus que les propositions n'en ont été faites que pendant la broüillerie qu'avoient fait naître avec la Cour de France les suites de l'enlèvement de Mandrin; & que depuis le rétablissement de l'ancienne union avec la France, on assure que cette Couronne a fait proposer elle-même une négociation à entamer avec Sa Majesté Sardaignoise sur les événemens qui pourroient arriver en *Italie*, si une guerre naissoit des troubles présens entre la France & l'Angleterre occasionnés par rapport aux possessions en *Amérique*, que se disputent ces deux Puissances.

On attend à *Turin* l'Ambassade solennelle remplie par le Comte de Noailles, qui y vient de la part de Sa Majesté Très-Chrétienne pour